

ALLONNE

La bouffée d'air de Michelin en faveur de l'emploi

Le site logistique de Michelin vit ses dernières heures, mais le leader du pneu engage 210 000 euros pour que 70 personnes retrouvent un emploi.

MÉLANIE CARNOT



Hier, sur le site de Beauvais en train de se vider. La distribution sera désormais concentrée à Clermont-Ferrand et à Rouvignies, dans le Nord.

Michelin veut partir d'Allonne, mais la tête haute, sans être critiqué. À l'heure où les restructurations dans les grands groupes entraînent perte et fracas pour l'emploi dans les territoires, le leader mondial du pneumatique s'engage en faveur des 70 personnes, qui travaillent sur leur site logistique d'Allonne. Il y a un an et demi, Michelin annonçait la fermeture de son entrepôt de 32 000 m² qui distribuait chaque année 3,2 millions de produits de la marque, essentiellement des pneus.

3 000 EUROS PAR EMPLOI

Engagé dans une démarche d'optimisation des coûts, Michelin a préféré se séparer de plusieurs centres logistiques en France, comme celui d'Allonne, ouvert en 1996 « *pour améliorer le service aux clients* », confirme Thierry Martin-Lassagne, directeur de Michelin développement. Ce dernier a fait hier le déplacement de Clermont-Ferrand jusqu'à la préfecture de l'Oise à Beauvais, pour sceller le cadre d'une convention, qui vise à soutenir financièrement le retour à l'emploi des 70 personnes concernées : 20 sont des salariés directs de Michelin, 50 sont des prestataires (sécurité, nettoyage, transport).

Michelin met sur la table 210 000 euros pour aider à la création de nouveaux emplois. « *3 000 euros seront donnés à l'entreprise qui s'engage à embaucher. La somme sera doublée quand il s'agira de compter dans son effectif un ex-collaborateur de Michelin ou de l'un de ses sous-traitants travaillant sur le site* », précise Philippe Marchand, directeur du service création de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oise, qui accompagnera les sociétés, intéressées par ce fonds dans leur démarche. Toutes les chambres consulaires sont d'ailleurs mobilisées pour aider à la réinjection de cette enveloppe. « *Le champ des bénéficiaires est très large. Cela peut être un artisan comme une grande entreprise* », ajoute Didier Martin, préfet de l'Oise, qui a rappelé que ce dispositif peut se cumuler à des aides publiques.

L'opération durera au maximum 24 mois et concernera la première année les 31 communes de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis et les 226 communes du Pays du Grand Beauvaisis, la deuxième année, jusqu'à épurement des 70 emplois à financer. Le cas échéant, le solde sera affecté au fonds départemental géré par l'inter-consulaire.

Six anciens sites en France du leader du pneumatique vont également bénéficier du même dispositif d'aides engagé par Michelin.

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)